

PROJET COLLABORATIF 2

Contribution Vie étudiante et de campus

Lieux de vie écoresponsables

PORTAGE DU PROJET PAR LE SVEC AVEC APPUI DE :	Estelle Voile (Directrice de la DEVE) Ludovic Di Folco (Directeur du patrimoine)
--	---

OBJECTIF :	Offrir des lieux de vie écoresponsables aux étudiants pour favoriser leur bien-être et leur réussite universitaire.
-------------------	---

ACTIONS MISES EN ŒUVRE 2018-2019

1. Actions envisagées

Mettre en place d'un espace de lieu de vie étudiante sur chaque campus universitaire

Budget alloué au projet par le CA en avril 2019 = 90 000 €

2. Actions réalisées

Coordination et organisation d'animations étudiantes sur les lieux de vie existants

BILAN :

Mise en place d'animations étudiantes, coordination des acteurs et frais de mission du SVEC

Coût = 2 293 €

EVOLUTION DU PROJET COLLABORATIF 2019-2020

Le projet, initialement intitulé « Maisons des étudiants », a intégré la thématique envisagée des éco campus. Cette fusion des deux thématiques initiales perçues par le comité de coordination vie des campus a permis l'évolution du projet sur une thématique plus large « Lieux de vie écoresponsables ».

Action A : Aménagement des espaces de vie étudiante (campus du Bourget-du-lac et de Jacob-Bellecombette)

Améliorer et adapter les espaces de vie étudiante identifiés en adéquation avec les attentes et besoins des étudiants, favoriser l'appropriation des lieux par les étudiants.

Budget prévisionnel = 60 000 €, 70 000 € si validation proposition commission vie des campus

Action B : Construction d'une maison des étudiants innovante modulaire sur le campus d'Annecy

Créer un lieu de vie étudiante partagé, ouvert sur le campus et favorisant le mieux vivre ensemble et l'animation du campus

Budget prévisionnel = 337 000 €, 350 000 € si validation proposition commission vie des campus

Action C : Actions écoresponsables

Mettre en place des actions écoresponsables sur les 3 campus

Budget prévisionnel = 3 000 €, 6 000 € si validation proposition commission vie des campus

Action D : Terrain de pratique multi-activités

Créer un lieu dédié pour l'enseignement des APS et la pratique sur sable

Budget prévisionnel = 67 000 €, 0 € si confirmation CFVU

Frais de gestion du projet collaboratif (communication/coordination/gestion) = 2 500 €

Besoin en financement 2019/20	379 500 € / 338 500 €
AVIS	
Comité de coordination vie de campus du 17/10/2019	Favorable pour toutes les actions sauf le terrain de pratique multi-activités dont le projet doit être retravaillé en lien avec les différents acteurs.
Commission vie des campus du 24/10/2019	Favorable et conforme à l'avis du COCO avec proposition à la CFVU de majorer l'action A de 10 000 € (prévision d'équipement pour 2 salles incluant les animations), l'action B de 13 000 € et l'action C de 3 000 €.
Équipe présidentielle, bureau du 09/12/2019	Favorable à un projet de maison des étudiants sur Annecy en prenant en compte plus largement le besoin d'installation des services à l'étudiant et en prévoyant une marge prudentielle sur son financement.
CFVU du CAC du 12/12/2019	Besoin en financement de 338 500 € voté à l'unanimité